Coalition Montréal

États financiers
au 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 10
Annexes 1 - 4	
Annexe 5	

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

À la direction de
Coalition Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti Coalition Montréal, exigé en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du représentant officiel pour les états financiers

Le représentant officiel est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le représentant officiel, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti Coalition Montréal au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du parti de poursuivre ses activités.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.[1]

Montréal
Le 22 mars 2017

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115050

Coalition Montréal
Résultats et actif net
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	$	$
Produits		
Contributions de 100 $ ou plus (note 3 et annexe 1) (4 donateurs; 66 donateurs en 2015)	**1 000**	11 375
Contributions de moins de 100 $ (note 3) (5 donateurs en 2015)		135
Remboursements par la municipalité		
Frais de fonctionnement	**161 519**	168 586
Frais d'audit	**3 000**	3 000
	165 519	183 096
Charges		
Frais de recherche et de stratégie	**36 457**	41 486
Publicité	**55 621**	22 657
Frais d'audit	**10 039**	15 569
Honoraires du représentant officiel	**24 727**	14 848
Frais de représentation	**13 614**	11 727
Frais juridiques	**12 383**	7 278
Honoraires professionnels – comptabilité	**7 997**	5 969
Site Web et frais informatiques	**2 462**	4 975
Frais d'événements		3 451
Charges locatives	**1 935**	1 559
Remboursement de contributions	**400**	150
Remboursement de contributions des années antérieures	**300**	1 001
Frais de bureau	**2 618**	627
Intérêts sur les emprunts	**7 712**	9 024
Frais bancaires	**4 143**	1 336
	180 408	141 657
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(14 889)**	41 439
Actif net négatif au début	**(261 830)**	(303 269)
Actif net négatif à la fin	**(276 719)**	(261 830)

Les notes complémentaires et les annexes 1 à 4 font partie intégrante des états financiers.

Coalition Montréal
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	**$**	$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(14 889)**	41 439
Élément hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	**25 933**	42 694
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**11 044**	84 133
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts et flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(11 673)**	(40 506)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	**(629)**	43 627
Encaisse (découvert bancaire) au début	**7 115**	(36 512)
Encaisse à la fin	**6 486**	7 115

Les notes complémentaires et les annexes 1 à 4 font partie intégrante des états financiers.

Coalition Montréal
Situation financière
au 31 décembre 2016

	2016	2015
ACTIF	**$**	$
Court terme		
Encaisse	**6 486**	7 115
Créances à recevoir (note 4)	**28 263**	99 299
Frais payés d'avance		5 355
	34 749	111 769
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres créances (note 5)	**167 393**	217 851
Emprunts (note 6)	**144 075**	155 748
	311 468	373 599
ACTIF NET NÉGATIF	**(276 719)**	(261 830)
	34 749	111 769

Les notes complémentaires et les annexes 1 à 4 font partie intégrante des états financiers.

Lu et approuvé,

Représentant officiel

Marvin Rotrand
Chef de parti
Coalition Montréal

Coalition Montréal
Notes complémentaires
au 31 décembre 2016

1 - STATUTS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Statuts

Le parti a été accrédité en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités par le Directeur général des élections le 30 août 2013.

Continuité d'exploitation

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, notamment selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle prévoit que le parti sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Compte tenu du fait que le fonds de roulement du parti est négatif de 276 719 $ (négatif de 261 830 $ en 2015) et que l'actif net du parti est négatif depuis son accréditation, il existe un doute important relativement à la capacité du parti de poursuivre ses activités. La capacité du parti de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu des électeurs, des fournisseurs et des créanciers.

Les états financiers n'ont pas subi les rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation ne convenait pas. Ces rajustements pourraient être importants.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du parti sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, le représentant officiel doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes 1 à 4. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le représentant officiel possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers du parti provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Coalition Montréal
Notes complémentaires
au 31 décembre 2016

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers du parti sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si le parti détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions sont constatées au moment de leur encaissement et lorsque la qualité d'électeur a été validée. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée. Les montants à recevoir sont comptabilisés s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

3 - CONTRIBUTIONS

			2016	2015
		Argent		
	Nombre	**Montant**	**Total**	Total
		$	**$**	$
De 100 $ ou plus (annexe 1)	**4**	**1 000**	**1 000**	11 375
De moins de 100 $				135
	4	**1 000**	**1 000**	11 510

4 - CRÉANCES À RECEVOIR

	2016	2015
	$	$
Remboursements par la municipalité		
Frais de fonctionnement	**17 787**	83 387
Frais d'audit	**3 000**	3 000
Taxes à la consommation	**7 476**	12 912
	28 263	99 299

Coalition Montréal
Notes complémentaires
au 31 décembre 2016

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCES

	2016	2015
	$	$
Comptes fournisseurs	**33 456**	80 574
Intérêts courus sur emprunts		3 390
Contributions à rembourser	**950**	900
Sommes à payer à l'agent officiel	**132 987**	132 987
	167 393	217 851

6 - EMPRUNTS

	2016	2015
	$	$
Emprunt, d'un montant autorisé de 425 000 $, garanti par une hypothèque mobilière grevant l'universalité des biens du parti, taux préférentiel plus 2,5 % (5,5 %; 5,2 % en 2015), remboursable sur demande (annexe 2)	**77 075**	88 748
Emprunts à des électeurs, 5 % à 5,25 % (5 % à 5,25 % en 2015), sans échéance (annexe 2)	**67 000**	67 000
	144 075	155 748

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le parti est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le parti est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le parti a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les remboursements par la municipalité, étant donné que le manquement à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le parti.

Risque de marché

Les instruments financiers du parti l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de financement :

- Risque de taux d'intérêt :

  Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

  Les emprunts à des électeurs portent intérêt à taux fixe et exposent donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

  L'emprunt porte intérêt à taux variable et expose donc le parti à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Coalition Montréal
Notes complémentaires
au 31 décembre 2016

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers du parti, totalisant 27 273 $ (93 502 $ au 31 décembre 2015), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

Passifs financiers garantis

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 77 075 $.

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le parti a versé la somme de 30 524 $ au représentant officiel, dont 21 806 $ à titre d'honoraires ainsi que 8 718 $ à titre de frais juridiques. Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Coalition Montréal

ANNEXE 1

LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS EST DE 100 $ ET PLUS

ANNEXE 1

Coalition Montréal

Liste des électeurs dont le total des contributions est 100 $ ou plus

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Électeur		Adresse				REÇU		
	Nom	Prénom					Date de contribution	Montant	N°
1	Harvey	Virginie	[redacted]	Montréal	QC	[redacted]	2016-01-20	300 $	MF-635781
2	Lefebvre	Elsie	[redacted]	Montréal	QC	[redacted]	2016-01-20	300 $	MF-635782
3	Moskowitz	Debbie	[redacted]	Montréal	QC	[redacted]	2016-01-04	200 $	MF-635783 (note 1)
4	Contribution reçue par Internet non identifiée déposée directement au compte						2016-09-28	200 $	aucun reçu émis (note 1)
	Contributions de 100 $ et plus, encaissées						**Total**	**1 000 $**	

(note 1): Remboursement de contributions de 2016

3	Moskowitz	Debbie	[redacted]	Montréal	QC		2016-01-04	200 $
4	Contribution reçue par Internet non identifiée déposée directement au compte						2016-09-28	200 $
	Montant inclus dans le poste de charges à l'état des résultats						**Total**	**400 $**

Contributions nettes, de 100$ et plus, encaissées	**600 $**

Coalition Montréal

ANNEXE 2

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS D'EMPRUNTS

ANNEXE 2

Coalition Montréal

Emprunts et cautionnements d'emprunts

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Emprunt dans une Institution financière

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Durée	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts courus 2015 payés durant l'exercice	Charges d'intérêts 2016 payés durant l'exercice	Intérêts courus à la fin de l'exercice
Banque de Montréal 1250, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3B 4W8	2 oct. 2013 - Prêt # 3222-6996-900		5,50 %	88 748 $	- $	(11 673) $	77 075 $	- $	4 322 $	- $

Emprunts à des électeurs

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Durée	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts courus 2015 payés durant l'exercice	Charges d'intérêts 2016 payés durant l'exercice	Intérêts courus à la fin de l'exercice
Dubois, Christian G. [redacted]	16 sept. 2013	Indéterminée	5,25 %	5 000 $	- $	- $	5 000 $	262,50 $	262,50 $	- $
Marceau, Suzanne [redacted]	16 sept. 2013	Indéterminée	5,25 %	5 000 $	- $	- $	5 000 $	262,50 $	262,50 $	- $
Maltais, Odette [redacted]	16 sept. 2013	Indéterminée	5,25 %	5 000 $	- $	- $	5 000 $	262,50 $	262,50 $	- $
Bouchard, Claude [redacted]	23 sept. 2013	Indéterminée	5,25 %	1 000 $	- $	- $	1 000 $	52,50 $	52,50 $	- $
Drouin, Louise [redacted]	28 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	10 000 $	- $	- $	10 000 $	500,00 $	500,00 $	- $
Cajolet, Robert [redacted]	28 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	10 000 $	- $	- $	10 000 $	500,00 $	500,00 $	- $
Lambert, Phyllis [redacted]	31 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	10 000 $	- $	- $	10 000 $	500,00 $	500,00 $	- $
Royer, Raymond [redacted]	28 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	10 000 $	- $	- $	10 000 $	500,00 $	500,00 $	- $
Copeman, Russell [redacted]	30 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	1 000 $	- $	- $	1 000 $	50,00 $	50,00 $	- $
Côté, Hélène [redacted]	29 janv. 2014	Indéterminée	5,00 %	10 000 $	- $	- $	10 000 $	500,00 $	500,00 $	- $
TOTAL				67 000 $	- $	- $	67 000 $	3 390 $	3 390 $	- $

Charges de l'exercice : 7 712 $

Coalition Montréal

ANNEXE 3

SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS OU DE MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE

COALITION MONTREAL **ANNEXE 3**

Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique
Exercice terminé au 31 décembre 2016

Date		Nature de l'activité	Prix d'entrée	Nombre de personnes	Sommes recueillies avec reçus de contribution*	Sommes recueillies sans reçus de contribution	Revenus accessoires	Dons anonymes
	aucune activité de financement		- $		- $	- $	- $	- $
				TOTAL	- $	- $	- $	- $

COALITION MONTRÉAL

ANNEXE 4

ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

ANNEXE 4

COALITION MONTRÉAL

Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Nom de l'institution	Adresse	Numéro de compte
Banque de Montréal (BMO Banque privée)	1250, boulevard René-Levesque Ouest, suite 4600 Montréal (Québec) H3B 4W1	1996194

COALITION MONTRÉAL

ANNEXE 5

CONCILIATION DES REÇUS DE CONTRIBUTION OFFICIELS

ANNEXE 5

(non auditée)

Coalition Montréal

Conciliation des reçus de contribution officiels

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Conciliation des reçus de contribution officiels									
N° de solliciteur	N° de série des reçus de contribution (ventilés par livret)		Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel	Délivrés à des donateurs par un solliciteur	Abîmés ou annulés	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
0	MF-635781	MF-635790	10		3		7		0
0	MF-635881	MF-635890	6				6		0
0	MF-635901	MF-635910	9				9		0
0	MF-635911	MF-635920	10				10		0
Total			**35**		**3**		**32**		**0**

Conciliation des reçus de contribution Web officiels								
N° de solliciteur	N° de série des reçus de contribution (ventilés par livret)	Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel	Délivrés à des donateurs par un solliciteur	Abîmés ou annulés	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
0	aucun reçu émis							
Total								

SIGNATURE ET DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT OFFICIEL

Je, ANDRÉ (Prénom) CORDEAU (Nom),

domicilié au 8987 BELLERIVE, MONTREAL, QC, H1L 3S4 (Adresse),

représentant officiel du parti politique autorisé COALITION MONTREAL (Nom du parti politique autorisé),

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

André Cordeau — Signature du représentant officiel

le 28 mars 2017 — Date

SIGNATURE ET DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, Marvin (Prénom) Rotrand (Nom),

domicilié au 4355 Rosedale, Montréal QC H4B 2G8 (Adresse),

chef du parti politique autorisé Coalition Montréal (Nom du parti politique autorisé),

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Signature du chef du parti — le 28 mars 2017 (Date)

Liste des solliciteurs

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

ME ANDRÉ CORDEAU,
Nom du représentant officiel

représentant officiel de COALITION MONTRÉAL
Nom du parti ou du candidat indépendant autorisé

dans la municipalité de MONTRÉAL,
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période Du	Au	Numéro du certificat
Nom et prénom MARVIN ROTRAND	28/02	31/12	1
Adresse [redacted]			
Nom et prénom LILIA ESGUERRA	28/02	31/12	2
Adresse [redacted]			
Nom et prénom JACQUELINE WALL	28/02	31/12	3
Adresse [redacted]			
Nom et prénom SONNY MOROZ	28/02	31/12	4
Adresse [redacted]			
Nom et prénom BOUBACAR TOURÉ	28/02	31/12	5
Adresse [redacted]			

Signature du représentant officiel

28 mars 2017
Date

N.B. : Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun solliciteur nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.

Liste des solliciteurs

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

ME ANDRE CORDEAU,
Nom du représentant officiel

représentant officiel de COALITION MONTREAL
Nom du parti ou du candidat indépendant autorisé

dans la municipalité de MONTREAL,
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom CHANTAL JORG	28/02	31/12	6
Adresse [redacted]			
Nom et prénom LAURENT BLANCHARD	28/2	31/12	7
Adresse [redacted]			
Nom et prénom			
Adresse			
Nom et prénom			
Adresse			
Nom et prénom			
Adresse			

Signature du représentant officiel

28 mars 2017
Date

N.B. : Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun solliciteur nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.